

2. CONCOURS INTERNES DE CATEGORIE « A »

CONDITIONS D'ADMISSION

- conditions d'âge et d'ancienneté

Ces formations s'adressent à tous les agents de l'Etat ou des collectivités locales remplissant les conditions d'âge et d'ancienneté (4 ans au minimum pour se présenter aux divers concours et plus spécialement au concours d'entrée dans les Instituts Régionaux d'Administration, IRA).

Ces agents peuvent bénéficier d'un congé de formation (cf. Décret n° 85-607 du 14.06.85 pour la fonction publique d'Etat, décret n° 85-1076 du 09.10.85 pour la fonction publique territoriale, décret n° 90-319 du 05.04.90 pour la fonction publique hospitalière), se renseigner dans les administrations de rattachement.

- réussite à l'examen de niveau, pour la préparation aux IRA

CONTENU DES FORMATIONS

Préparation aux épreuves écrites IRA interne et 3^{ème} voie (de septembre à janvier)

Cours magistraux

Intitulé	CM	TD	Cours	Groupes	Enseignant
			mutualisés avec les externes		
Gestion des ressources humaines	26			1	MCF Droit public
Finances publiques	26		Lundis,	1	PR Droit public
Questions européennes	26		mardis et	1	MCF Droit public
Economie	26		jeudis	1	ATER en économie
Droit public	26		après-midi	1	MCF Droit public
Note de synthèse (méthodologie et corrections)	20,5		mercredis	1	Vacataire Fonction
Constitution du dossier R.A.E.P.	4		fin d'A.M.	1	publique
			Idem	1	Idem

Travaux dirigés

Galops d'essai épreuves écrites

De septembre à janvier, le samedi matin : 7 entraînements à la note de synthèse

Entraînement aux épreuves orales

De février à mai, le samedi matin :
préparation à l'oral (+ entraînements admissibles)

20	samedi	1	Vacataire Fonction publique
----	--------	---	-----------------------------

TARIFS (à titre indicatif):

A.P.A.E.	321 €
A.D.A.E.	250,00 €
IRA	250,00 €

Pour une éventuelle prise en charge financière des frais d'inscription A.P.A., A.D.A.E., se renseigner auprès du service de formation concerné (CAFA, DAFOR).

ATTENTION AUX DATES DE PREINSCRIPTION AUPRES DE CES SERVICES